UCLouvain

lned1234

2026

Van Hebban olla vogala tot Vondel: Nederlandse literatuur vóór 1830

5.00 crédits	30.0 h + 10.0 h	Q1

Enseignants	Vanasten Stéphanie ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Niveau-seuil dit B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues
Thèmes abordés	· Réflexion sur le concept d' «#histoire de la littérature » : interrogation de ses fondements méthodologiques et disciplinaires (en particulier pour la littérature de langue néerlandaise) ; · Introduction à l'histoire de la littérature de langue néerlandaise depuis le Moyen-Âge jusqu' à la fin du XVIIIe siècle dans le contexte des (grandes) productions culturelles, artistiques, philosophiques, politiques et sociales européennes#; · Essai de synthèse des productions dominantes en confrontation avec l'analyse de mouvements singuliers#; étude de poétiques spécifiques à la période et de l'émergence de phénomènes de circulation. Des lectures obligatoires de textes littéraires ou d'extraits de la période illustrent le propos. · Développement des compétences heuristiques; de lecture de textes scientifiques et de production académique personnelle dans le domaine des études littéraires de langue néerlandaise.
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** 1 Lire, comprendre et analyser les productions littéraires étudiées en langue néerlandaise et allant du Moyen-Âge au XVIIIe siècle ; 2 expliquer les développements principaux de la littérature d'expression néerlandaise du Moyen-Âge au XVIIIe siècle en relation avec ses divers contextes (linguistiques, culturels, artistiques, philosophiques, idéologiques, sociaux, politiques) et situer ses enjeux pour l'histoire littéraire européenne ; 3 Situer sur la ligne du temps (époques, courants, générations) des figures importantes et des textes ou genres littéraires marquants en langue néerlandaise ; rendre compte de leur circulation et mettre en évidence la spécificité des faits littéraires étudiés; 4 Faire preuve d'un regard critique sur la légitimité et validité de la périodisation adoptée et élaborer, dans la perspective de l'histoire littéraire et culturelle, un bref commentaire personnel (essai, dissertation) d'un texte littéraire donné. 5 Trouver des sources scientifiques pertinentes et représentatives, de les répertorier correctement (bibliographie), d'en rapporter l'argument central et de les intégrer selon les conventions académiques à une production scientifique propre présentant une hypothèse de recherche personnelle sur la littérature d'expression néerlandaise de la période étudiée. Cette unité d'enseignement contribue au développement et à la maitrise des compétences et acquis des programmes de l'Ecole de langues et lettres suivants: 1.5; 1.6; 2.3.; 2.6; 3.5.; 4.3; 5.6; 6.4.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	**Evaluation formative et continue (20 %)** : participation active - attestant de la lecture obligatoire des textes littéraires à l'étude - de l'étudiant·e aux cours, travaux pratiques obligatoires et activités d'apprentissage (dont visite de musée obligatoire). Remise de trois tâches ciblées (individuelles ou collectives) de lecture et d'analyse. **Evaluation finale (80%):** - l'examen écrit (60%) porte sur les contenus et balises historiographiques exposés durant la partie magistrale ainsi que sur le portefeuille de textes (anthologie de lectures obligatoires). Les (extraits de) textes étudiés font l'objet d'une évaluation approfondie. - l'examen oral (20%) porte sur un petit travail individuel et personnel de recherche à remettre en fin de quadrimestre, en lien avec un des textes de l'anthologie (au choix) et destiné à évaluer plus spécifiquement les savoir-faire et savoir-apprendre. Il s'agit de développer, à partir de ce travail préparatoire soumis préalablement, sources à l'appui, un bref commentaire argumenté du texte choisi et d'amorcer une réflexion critique sur son émergence historique, sa postérité et la construction historiographique qui l'entoure. En vertu de l'article 72 du Règlement général des études et des évaluations, l'enseignant·e titulaire du cours pourra proposer au jury de s'opposer à l'organisation de l'examen oral d'un·e étudiant·e qui n'aurait pas rendu le travail selon les délais requis. **Evaluation de la qualité de la langue** La qualité de la langue entre en compte dans l'évaluation des productions écrites et/ou orales soumises par les étudiant.e.s dans le cadre de cette U.E., et un trop grand nombre d'erreurs de langue peut amener à diminuer la note, voire conduire à l'échec. Les diverses productions écrites des étudiantes et étudiants, en particulier le travail final, seront établies dans le **respect des consignes spécifiques énoncées et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique** (voir RGEE, en particulier art. 107 concernant les irrégularités et le plagiat). Dans l'ensemble des tâches et activités en lien avec cette U.E., l'étudiante ou l'étudiant se doit de respecter les Lignes directrices pour une utilisation responsable des outils d'intelligence artificielle générative définies par l'École de Langues et lettres. Plus spécifiquement, tout usage des outils d'intelligence artificielle dans le cadre de cette U.E. devra se limiter au niveau minimal (niveau 1) de la Grille des usages de l'intelligence artificielle générative qui complète les lignes directrices et devra faire l'objet d'une Déclaration conforme au modèle que celles-ci fournissent. En cas de non-respect des règles en la matière, le jury prendra les dispositions prévues par la section 6 des Lignes directrices. En cas de seconde inscription à l'examen (seconde session), l'évaluation est répartie comme suit: examen écrit (70%), examen oral sur base du travail de recherche personnel (30%). L'étudiant·e pourra décider, en accord avec l'enseignant·e, de parfaire son travail personnel pour l'examen oral au départ du même texte littéraire ou sujet qu'à la session d'examen précédente, à la condition d'amélioration substantielle et de prise en compte du feedback donné. La note finale sera constituée des divers parties d'évaluation intégrées selon le pourcentage décrit ci-dessus pour chaque session. Pour atteindre comme note finale le seuil minimal de réussite de cette U.E., tenant compte des diverses activités d'apprentissage et afin de pouvoir démontrer les compétences et connaissances définies dans les acquis d'apprentissage de l'U.E., un score de minimum 8/20 doit être obtenu pour chacune des deux parties de l'évaluation finale (examen écrit, examen oral). Si l'étudiant.e a obtenu une note inférieure à 8/20 pour (l'une de) ces parties, alors la note finale pour l'ensemble de l'évaluation ne pourra dépasser 9/20.
Méthodes d'enseignement	Cette unité d'enseignement comporte une partie dite 'magistrale' avec supports Powerpoint et multimédias, axée sur la lecture commentée de textes littéraires (ou extraits) en langue néerlandaise choisis dans une large variété de thèmes, de registres, de genres et d'époques. Ces textes, représentatifs de la période étudiée, seront lus et préparés à domicile par les étudiant·e·s. Une visite en groupe au musée Plantin Moretus (Anvers) illustre et complète le propos. Des séances obligatoires de travaux pratiques, dirigées par un·e assistant·e, accompagnent le cours. Elles aident les étudiant·e·s à appréhender la lecture des textes littéraires au programme et à élaborer progressivement un commentaire personnel argumenté et scientifiquement documenté. Une participation active est requise. Des exercices ponctuels, proposés lors du cours magistral, des travaux pratiques ou en auto-apprentissage via Moodle, permettent aux étudiant·e·s de s'approprier la matière et de se familiariser avec le mode d'évaluation. Une attention particulière est accordée à l'utilisation d'instruments de travail, de recherche et d'information pour l'étude de la littérature de langue néerlandaise.
Contenu	Cette unité d'enseignement est consacrée à l'étude de la littérature d'expression néerlandaise depuis le Moyen-Âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. On y explore les principales figures et les textes fondateurs de la littérature néerlandophone depuis ses débuts, les situe dans leurs divers contextes historiques (linguistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociaux-culturels, religieux) et enjeux pour l'histoire littéraire européenne, et interroge leur circulation et postérité à l'époque contemporaine. Les grands auteurs, figures marquantes, courants, œuvres et genres littéraires pratiqués sont considérés et discutés scientifiquement.
Ressources en ligne	voir espace de cours Moodle

Bibliographie	*Geschiedenis van de Nederlandse literatuur* : dl 1 (I & II), dl 2, dl 3 en 4 (I) Amsterdam : Bert Bakker, 2006-2013 (aussi en ligne, www.dbnl.org): Frits VAN OOSTROM, *Stemmen op schrift . Geschiedenis van de Nederlandse literatuur tot 1300.* Amsterdam: Uitgeverij Bert Bakker, 2006. Deel 1(I). Frits VAN OOSTROM, *Wereld in woorden. Geschiedenis van de Nederlandse literatuur 1300-1400* , Amsterdam: Uitgeverij Bert Bakker, 2013. Deel 1 (II). Herman PLEIJ, *Het gevleugelde woord. Geschiedenis van de Nederlandse literatuur 1400-1560* , Amsterdam: Bert Bakker, 2007. Deel 2. Karel PORTEMAN & Mieke B. SMITS-VELDT, *Een nieuw vaderland voor de muzen. Geschiedenis van de Nederlandse literatuur 1560-1700.* Amsterdam: Bert Bakker, 2008. Deel 3. Inger LEEMANS, Gert-Jan JOHANNES, Joost KLOEK, *Worm en Donder* (1700-1800: de Republiek). Amsterdam: Bert Bakker, 2013. Deel 4 (I) Une bibliographie détaillée pour la période est mise à disposition sur Moodle.
Autres infos	- Enjeux sociétaux (inégalités sociales, questions de genre (place de la femme), multilinguisme, culture européenne)
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM1BA	5		
Mineure en études littéraires (accessible uniquement pour réinscription)	MINLITT	5		
Mineure en Langue et culture néerlandaises (accessible uniquement pour réinscription)	MINNEER	5		
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE1BA	5		
Mineure en études littéraires	MINLITTER	5		